



Tous les prix incluent 6% TVA

Offre valable dans la limite des volumes disponibles (*)

Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE (€ / an)	+	CONSOMMATION (€cent / kWh)
65,00		5,41

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS GAZ NATUREL : Utilisation de réseaux de distribution (montants versés à votre gestionnaire de réseau)						TAXES GAZ NATUREL (fixées par les autorités publiques)											
Gestionnaire de réseau	T1 > 0 - 5.000 kWh		T2 > 5.001 - 150.000 kWh		Relevé de compteur (€ / an)	Prélèvements pour le gaz naturel (Wallonie)											
	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)	Terme fixe (€ / an)	Terme proportionnel (€cent / kWh)		Redevance de raccordement 0 - 100 kWh / an		0,0075 €									
FLUVIUS HALLE VILVOORDE	15,48	2,24	82,19	0,91	18,56	Redevance de raccordement < 1 GWh		0,0075 €cent / kWh									
FLUVIUS ANTWERPEN	14,24	2,10	75,60	0,87	18,56	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Accise fédérale (€cent / kWh)</th> <th>Droits d'accise spéciaux</th> <th>Cotisation sur l'énergie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Consommation entre 0 et 12.000 kWh</td> <td>0,8724</td> <td>0,1058</td> </tr> <tr> <td>Consommation > 12.000 kWh</td> <td>0,8772</td> <td>0,1058</td> </tr> </tbody> </table>			Accise fédérale (€cent / kWh)	Droits d'accise spéciaux	Cotisation sur l'énergie	Consommation entre 0 et 12.000 kWh	0,8724	0,1058	Consommation > 12.000 kWh	0,8772	0,1058
Accise fédérale (€cent / kWh)	Droits d'accise spéciaux	Cotisation sur l'énergie															
Consommation entre 0 et 12.000 kWh	0,8724	0,1058															
Consommation > 12.000 kWh	0,8772	0,1058															
FLUVIUS IMEWO	17,01	2,45	90,33	0,99	18,56	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">FRAIS DE TRANSPORT GAZ (montants versés à votre gestionnaire de réseau)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">Pour l'année 2025, les frais indicatifs de Fluxys sont estimés à 0,165 €cent / kWh (TVA incluse). Pour plus d'informations, consultez www.fluxys.com.</td> </tr> </tbody> </table>			FRAIS DE TRANSPORT GAZ (montants versés à votre gestionnaire de réseau)			Pour l'année 2025, les frais indicatifs de Fluxys sont estimés à 0,165 €cent / kWh (TVA incluse). Pour plus d'informations, consultez www.fluxys.com .					
FRAIS DE TRANSPORT GAZ (montants versés à votre gestionnaire de réseau)																	
Pour l'année 2025, les frais indicatifs de Fluxys sont estimés à 0,165 €cent / kWh (TVA incluse). Pour plus d'informations, consultez www.fluxys.com .																	
FLUVIUS LIMBURG	13,32	2,09	70,72	0,94	18,56												
FLUVIUS WEST	17,15	2,48	91,06	1,00	18,56												
FLUVIUS MIDDEN VLAANDEREN (INTERGEM)	14,65	2,13	77,78	0,87	18,56												
FLUVIUS KEMPEN (IVEKA)	14,70	2,12	78,09	0,86	18,56												
FLUVIUS ZENNE DIJLE	16,66	2,39	88,46	0,96	18,56												
ORES (Brabant Wallon)	30,86	4,04	135,42	2,04	-												
ORES (Hainaut gaz)	30,86	4,04	135,42	2,04	-												
ORES (Luxembourg)	30,86	4,04	135,42	2,04	-												
ORES (Mouscron)	30,86	4,04	135,42	2,04	-												
ORES (Namur)	30,86	4,04	135,42	2,04	-												
TECTEO RESA	33,97	4,25	119,90	2,31	-												

Eneco Gaz Naturel Fixe est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix énergétiques sont fixes pendant la première année. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle de gaz naturel inférieure ou égale à 100 MWh et une connexion au réseau de gaz naturel basse-pression. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix. La redevance fixe est un coût annuel par raccordement au gaz. Cette redevance est forfaitaire et due intégralement à compter de la livraison, sauf si la législation impose des restrictions ou en dispose autrement. Dans ce cas, la redevance fixe sera due (et restera due) conformément aux dispositions légales applicables. La redevance fixe est imputée sur chaque facture de décompte et/ou de clôture.

(*) Conditions particulières de l'offre du Eneco Gaz Naturel Fixe

Offre valable du 1/août/2025 au 31/août/2025 au plus tard. En raison des incertitudes affectant toujours le marché de l'énergie, seuls des volumes limités de gaz et d'électricité sont disponibles pour la souscription de contrats Eneco Gaz Naturel Fixe durant le mois de août. En dépit d'une planification et d'un approvisionnement effectués par Eneco de façon prudente et raisonnable, il est possible qu'en cas de souscriptions massives inattendues, la limite de ces volumes soit atteinte avant la fin du mois août. Dans ce cas, Eneco se réserve le droit de ne plus offrir à la souscription le contrat Eneco Gaz Naturel Fixe pour le mois en cours.

Carte tarifaire version 012508 pour la Flandre et la Wallonie. / Valable du 1er août 2025 jusqu'au 31 août 2025 plus tard. / BC_032_012508_FR_ENECO_GAS_FIX